

DEVIS N° 00001411

CHENOVE, le jeudi 01 octobre 2020

José BASCUNANA

DOMAINE A.F. GROS

Caroline PARENT-GROS

1, Place de l'Europe

21630 POMMARD

Objet du devis

DEVIS 02 DE SYSTEME D'ALARME DAITEM e-Sens CERTIFIÉ NORME NF A2P TYPE2 POUR VOTRE CUVERIE

RUE PIRRE JOIGNEAUX A BEAUNE

| Référence | Désignation | Qté | Prix unit. | Montant H.T |
|--------------------|---|------|------------|-------------|
| 1 | <u>SYSTEME D'ALARME E-SENS DAITEM NF A2P TYPE2 :</u> | | | |
| 3H322AF | Centrale-sirène évolutive 2 groupes / 20 détecteurs | 1,00 | 874,00 | 874,00 |
| SH501AX | Module de transmission ADSL/RTC | 1,00 | 389,00 | 389,00 |
| RXU01X | Alimentation secteur 230V AC / 4,5V DC | 1,00 | 31,50 | 31,50 |
| 330-99X | Câble réseau Ethernet RJ45/RJ45 Catégorie UTP 5E- long 5 m | 1,00 | 13,00 | 13,00 |
| SH650AX | Clavier vocal extérieur avec lecteur de badge et détecteur d'approche | 1,00 | 395,00 | 395,00 |
| SH804AX | Badge de proximité | 5,00 | 12,00 | 60,00 |
| SH424AX | Sirène-flash extérieure avec synthèse vocale | 1,00 | 459,00 | 459,00 |
| 3H281AF | Détecteur multicontact compact blanc | 1,00 | 148,00 | 148,00 |
| M1740 | Détecteur magnétique d'ouverture, ouv : 60mm, ferm : 55mm, type sabot | 1,00 | 20,00 | 20,00 |
| | POUR VOTRE (1) PORTE SECTIONNELLE ARRIERE | | | |
| 141-21X | Détecteur de mouvement volumétrique environnement difficile POUR VOS (1) EMBOUTEILLAGE, (1) SALLE CUISINE, (1) SALLE ARRIERE et (1) DESSERT ETAGE | 4,00 | 265,00 | 1 060,00 |
| 2 | <u>Forfait main d'oeuvre</u> | | | |
| FORFAIT MO JOURNEE | Installation, programmation, paramétrages, formation client... GARANTIE MATERIEL, MAIN D'OEUVRE ET DEPLACEMENT : 5 ANS - TRANSMISSION DES ALERTES EN VOCAL AUTOMATISÉE. Ou, - TELESURVEILLANCE ATRAL SERVICES MULTIVEILLE PRO norme APSAD P3 : 15€ HT/mois - Frais de dossier 60€ HT. Contrat de télésurveillance avec traitement par opérateur et avec option intervention en sus. Ou 25€ HT/mois | 1,00 | 420,00 | 420,00 |

Tél. : 0380549494 - Fax : 0380549495 - altech21@wanadoo.fr - altech-system.com

100, rue Maxime Guillot - 21300 CHENOVE et Antenne de la Côte BEAUNE - NUITS-SAINT-GEORGES

Experts en solutions de sécurité

| Référence | Désignation | Qté | Prix unit. | Montant H.T |
|-----------|---|-----|------------|-------------|
| | Plus 4,00€ HT/mois pour levée de doute vidéo. | | | |

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| Total H.T. | 3 869,50 |
| REMISE -20,00 % | -773,90 |
| Total Net | 3 095,60 |
| Total T.V.A. 20,00 % | 619,12 |
| Total T.T.C. | 3 714,72 |
| Net à payer (Euro) | 3 714,72 |

ix HT révisables après 1 mois

rglement : 1/3 à la commande, solde à réception de facture.

cas d'acceptation du présent devis, nous vous prions de bien vouloir nous retourner un exemplaire signé et accepté de lui-ci, le formulaire des conditions particulières de vente et l'attestation de TVA à 10% (si concerné par ce taux).

de de Règlement : Chèque à réception

le : 17/06/2021

Signature Altech

Signature Client:
SAS DOMAINE AF GROS
 5 Grande Rue - 21630 Pommard
 SIRET 383 967 346 00016
 T.V.A. FR 84 383 967 346

EXTRAIT DES CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

-) Nulle commande ne peut être annulée, pour quelque motif que ce soit, sans l'assentiment de notre société qui se réserve le droit de demander dans ce cas une indemnité à l'acheteur.
-) Le devis n'est valable que pour l'exécution de l'ensemble des prestations. Pour les travaux supplémentaires, des avenants seront signés par les deux parties.
-) Les renseignements portés sur les catalogues, notices et barèmes ne sont donnés qu'à titre indicatif, notre société pouvant être amenée à les modifier tout moment et sans préavis, en raison de l'évolution de la technique ou des conditions économiques.
-) Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre purement indicatif et leur dépassement ne peut entraîner ni annulation de la commande, ni indemnité d'aucune sorte.
-) Nos marchandises ne sont ni reprises, ni échangées. Elles sont expédiées aux risques et périls de l'acheteur, même si l'expédition est faite en franco.
-) A défaut de paiement aux échéances prévues, l'intérêt légal sera dû sans avertissement.
-) Le contrat sera suspendu en cas de non versement des sommes dues par le maître d'ouvrage, jusqu'à l'exécution de son obligation.
-) En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux d'intérêt légal sera exigible (Décret 2009-138 du 9 février 2009).
-) Pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012).
-) Transfert de propriété : il est expressément stipulé que les marchandises vendues par notre société resteront notre propriété jusqu'au paiement intégral au prix par l'acheteur (loi du 12 Mai 1981 n° 80 335).
-) Juridiction compétente : en cas de contestation quelconque relative à une fourniture, installation ou à son règlement, le Tribunal de Dijon est seul compétent, quels que soient les conditions de vente et le mode de paiement, même en cas d'appel de garantie ou de pluralité de défendeurs. Les droits et obligations des parties sont régis exclusivement par le droit français.
-) Pas d'escompte pour paiement anticipé.
-) Garanties accordées sur les chantiers exécutés en France et principauté de Monaco.

IMA - 21, place Bossuet BP 42425 - 21024 DIJON CEDEX - Contrat n° 114603624

° SIRET : 428 638 837 00024 - TVA Intracommunautaire : FR3642863883700024 - N° NAFA : 4321AB - RM 21

Tél. : 0380549494 - Fax : 0380549495 - altech21@wanadoo.fr - altech-system.com

100, rue Maxime Guillot - 21300 CHENOVE et Antenne de la Côte BEAUNE - NUITS-SAINT-GEORGES

Experts en solutions de sécurité